



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attitude de la France après l'élection de Donald Trump

Question au Gouvernement n° 316

Texte de la question

ATTITUDE DE LA FRANCE APRÈS L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Saintoul.

M. Aurélien Saintoul . Donald Trump n'a certainement pas inventé l'impérialisme américain. Il le radicalise. Tirons-en les conséquences.

M. Laurent Jacobelli . Vous portez la même cravate que lui ! Vous êtes déguisé en Trump, le charisme en moins !

M. Aurélien Saintoul . L'invasion de l'Irak, la vente d'Alstom, l'affaire des sous-marins avec l'Australie, les livraisons d'armes à Israël en train de commettre un génocide, voilà autant d'épisodes qui auraient dû vous éveiller, monsieur le premier ministre. De même, il fallait être hypocrite ou naïf pour croire que les multinationales américaines ne sont pas les bras armés de cet impérialisme.

Mais, désormais, la chose est entendue : le président américain et ses milliardaires affidés s'en prennent très directement aux alliés des États-Unis :...

M. Ian Boucard . Le vôtre, c'est le Venezuela !

M. Aurélien SaintoulPanama, Canada, Groenland – ils les menacent d'annexion. Ils ne s'embarrassent plus de persuader : ils privilégient la coercition pour redessiner les cartes. Ils ne veulent pas de partenaires mais des vassaux. *Make America Great Again* ne se conçoit que dans la soumission et la prédation des ressources. Pas une tête ne doit dépasser au moment où se prépare une grande confrontation avec la Chine.

Nous ne sommes pas de ces patriotes en peau de lapin qui béent d'admiration devant leurs maîtres pourvu qu'ils les imaginent occidentaux.

M. Laurent Jacobelli et M. Hervé de Lépinau . Vous n'êtes pas des patriotes du tout !

M. Aurélien Saintoul . Nous voulons une France insoumise et je crois que, dans le fond, vous pouvez être d'accord. Vous êtes gascon et vous réclamez d'Henri IV. Eh bien, nous pensons que la France n'est vraiment conforme à elle-même que lorsqu'elle choisit la grandeur et qu'elle va, empanachée d'indépendance et de franchise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Alors, il faut choisir le non-alignement et adopter une stratégie globale de réduction des dépendances vis-à-vis des États-Unis, dans les domaines économique, industriel, numérique, militaire et diplomatique. L'Europe peut

certes nous y aider mais il est vain de fonder tous nos espoirs en elle. Depuis 2016, combien de fois déjà le virage aurait dû être pris ? Tant de nos partenaires se résignent ou se complaisent dans cette situation ! Mme Lagarde a déjà expliqué que le mieux, selon elle, était de sortir le carnet de chèques pour protéger la balance commerciale de l'Allemagne. Emmanuel Macron dit piteusement : « C'est ainsi... » Et M. Barrot : « Si nos intérêts sont atteints, nous réagirons. » Ce serait bien la moindre des choses !

En réalité, il faut créer les conditions pour que nos intérêts ne soient pas atteints. Nous avons les ressources morales et intellectuelles pour y parvenir. Mais êtes-vous prêt pour cela à refonder la stratégie internationale de la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont la plupart des membres se lèvent.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux*. Il nous faut toujours rappeler que les États-Unis sont notre plus ancien allié, avec lequel nous partageons des valeurs, des intérêts et une histoire. En outre, la France est engagée auprès de ses partenaires européens et des États-Unis au sein de l'Otan pour la préservation de la paix et de la sécurité dans la zone euro-atlantique.

M. Nicolas Meizonnet . C'est la même intervention qu'hier !

M. Fabien Di Filippo . Vous lisez la même fiche qu'hier !

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué* . Nous avons déjà travaillé avec l'administration Trump et nous disposons de leviers d'action. Nous ne sommes pas naïfs mais il ne sert à rien d'anticiper d'emblée le pire. L'Europe a un grand rôle à jouer : la configuration géopolitique actuelle est l'occasion pour elle de s'affirmer comme la puissance stratégique qu'elle est. Nous sommes à un moment décisif pour la sécurité de notre continent : soit nous prenons nos responsabilités, soit nous devenons un théâtre d'opérations pour des puissances extra-européennes.

Il faut donc dès à présent changer d'échelle pour assurer la sécurité du continent de manière plus autonome mais aussi pour renforcer notre capacité à soutenir l'Ukraine dans la durée. C'est le message fort du discours que le président de la République a prononcé le 25 avril dernier à la Sorbonne. C'est aussi ce que conclut le rapport Draghi.

L'Union européenne doit continuer à se doter des outils nécessaires à cette montée en puissance qui contribuera également à renforcer le pilier européen de l'Otan.

M. Laurent Jacobelli . Celui qui a rédigé la fiche l'a rentabilisée quatre fois en deux jours !

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué* . Cette dynamique, nous l'avons impulsée au niveau européen et nous la retrouverons dans la stratégie pour renforcer, dans la durée, l'industrie européenne, présentée par la Commission européenne. Nous l'appliquons désormais, en particulier en renégociant le programme européen pour l'industrie de la défense.

Pour avancer, nous devons, dans tous les cas, assumer une préférence européenne claire. L'argent européen doit permettre d'acheter du matériel européen et de créer des emplois en Europe.

M. Manuel Valls, *ministre d'État*. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Saintoul](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 316

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie et partenariats internationaux

Ministère attributaire : Francophonie et partenariats internationaux

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025